



## COMMUNIQUE DE L'USP du 8 juin 2020

### **STOP à la répression des soignants lanceurs d'alerte au CH du Rouvray !**

En pleine crise de Covid-19, et à l'heure où les soignants sont applaudis tous les soirs et dans tout le pays pour leur dévouement auprès des patients, ce malgré leurs conditions de travail délétères et leur insuffisante rémunération, désormais largement reconnues comme scandaleuses par la population, la direction du CH du Rouvray se lance dans l'offensive à l'égard de ceux qui lancent l'alerte sur sa gestion calamiteuse de la crise, ayant entraîné une mise en danger inacceptable des soignants et des patients.

Neuf d'entre eux sont en effet sous le joug d'une mesure disciplinaire (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du service dans la fonction publique hospitalière) pour avoir rendu public une note interne de la direction (dont la légalité reste à prouver) préconisant, en cas de suspicion de Covid, de ne pas fournir de masque aux patients, jugés incapables de s'en servir de manière appropriée, et aux soignants de faire sécher le leur (masque chirurgical à usage unique) pour le réutiliser par la suite. En clair : une note qui assume l'exposition délibérée du personnel comme du public en plein pic épidémique de Covid-19 au risque de contamination ! Il leur est ainsi principalement reproché d'avoir dérogé à leur « devoir de réserve ». Mais cette information n'est-elle pas d'utilité publique, révélant là, au pied du mur, comment une direction d'hôpital, incapable d'humanité, traite un événement grave et hors du commun avec sa seule boussole gestionnaire (la gestion de la pénurie de masques) en lieu et place d'un soutien légitime des soignants et des patients qui, eux, sont réellement confrontés au risque de contamination ?

Or, cette simple consigne en dit long du mépris affiché à leur égard par une direction qui, rappelons-le, n'a toujours pas appliqué les conditions du protocole d'accord signé en 2018 avec l'ARS qui avait permis de mettre fin à une grève de la faim historique au bout de 18 jours, ce que l'USP a dénoncé par un communiqué le 23 septembre 2019 ([La lutte des soignants du CH du Rouvray continue](#)) à l'approche d'une nouvelle grève au CH du Rouvray.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les salariés ciblés par la direction font partie des plus engagés dans la lutte de 2018 (grévistés de la faim, collectif Blouses Noires, figures syndicales), ni que le directeur qui les menace soit celui choisi par l'ARS pour rétablir l'« ordre » à l'issue de celle-ci. Il y a décidément au CH du Rouvray (établissement récemment étrillé, rappelons-le, par la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté pour l'accueil « indigne » qu'il réserve au public) une détermination à réprimer toute contestation !

L'USP dénonce fermement toute répression des soignants lanceurs d'alerte et exige l'abandon de toute mesure disciplinaire à l'égard des neuf salariés ciblés par cette menace.

L'USP se joint au comité de soutien des personnels en lutte du CH du Rouvray pour les mobilisations en cours et à venir.

L'USP réaffirme le droit des soignants à dénoncer publiquement le fanatisme gestionnaire de leur hôpital, qui va à l'encontre de l'intérêt public.

Fethi Brétel, membre du CN  
Delphine Glachant, présidente de l'USP